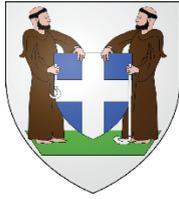


Ville de  
Peymeinade



AVENANT N°2  
AU TRAITE DE CONCESSION

CONCESSION D'AMENAGEMENT  
ZAC « Espace LEBON »

Commune de PEYMEINADE

**ANNEXE 2 modifiée**

Programme global prévisionnel  
des équipements et constructions

Commune de Peymeinade - SAGEM

## ANNEXE 2 : PROGRAMME GLOBAL PREVISIONNEL DES EQUIPEMENTS ET CONSTRUCTIONS

- 184 logements pour environ 13 900 m<sup>2</sup> de surface de plancher dont 122 logements incluant des logements sociaux réservés à des séniors et aux familles,
- Les stationnements privés seront réalisés dans l'emprise des futurs bâtiments ou en surface de la parcelle pour la partie destinée à accueillir de logements individuels ou groupés.
- Des commerces, services et activités en pied d'immeuble autour de la place centrale pour environ 1 174 m<sup>2</sup> de plancher.
- Des locaux pour équipements et services publics de l'ordre de 300 m<sup>2</sup> de surface de plancher (police municipale, associations, office de tourisme etc...)
- Un parking gratuit d'environ 180 places en souterrain et en aérien.
- Une place centrale cadrée par des immeubles de bonne facture architecturale, dans un esprit de composition urbaine harmonisée. La partie Sud Est de ce lieu de centralité reste ouverte sur le grand paysage afin d'assurer une transition vers l'habitat individuel regroupé.
- Environ 6 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts intégrant la réalisation de trois espaces paysagers :
  - Parc Ouest pour environ 2 000m<sup>2</sup>
  - Parc Est d'environ 500m<sup>2</sup>
  - Parc Sud d'environ 3 500m<sup>2</sup>